LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 105 N° 11
13 AU 19 JUIN 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE SEXY READ FRENCH

CE QU'ILS ONT À VOUS DIRE


photo : Amine Ellatify
Mamadou KA
PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR


photo : Marta Guerrero
Dougald LAMONT
PARTI LIBÉRAL

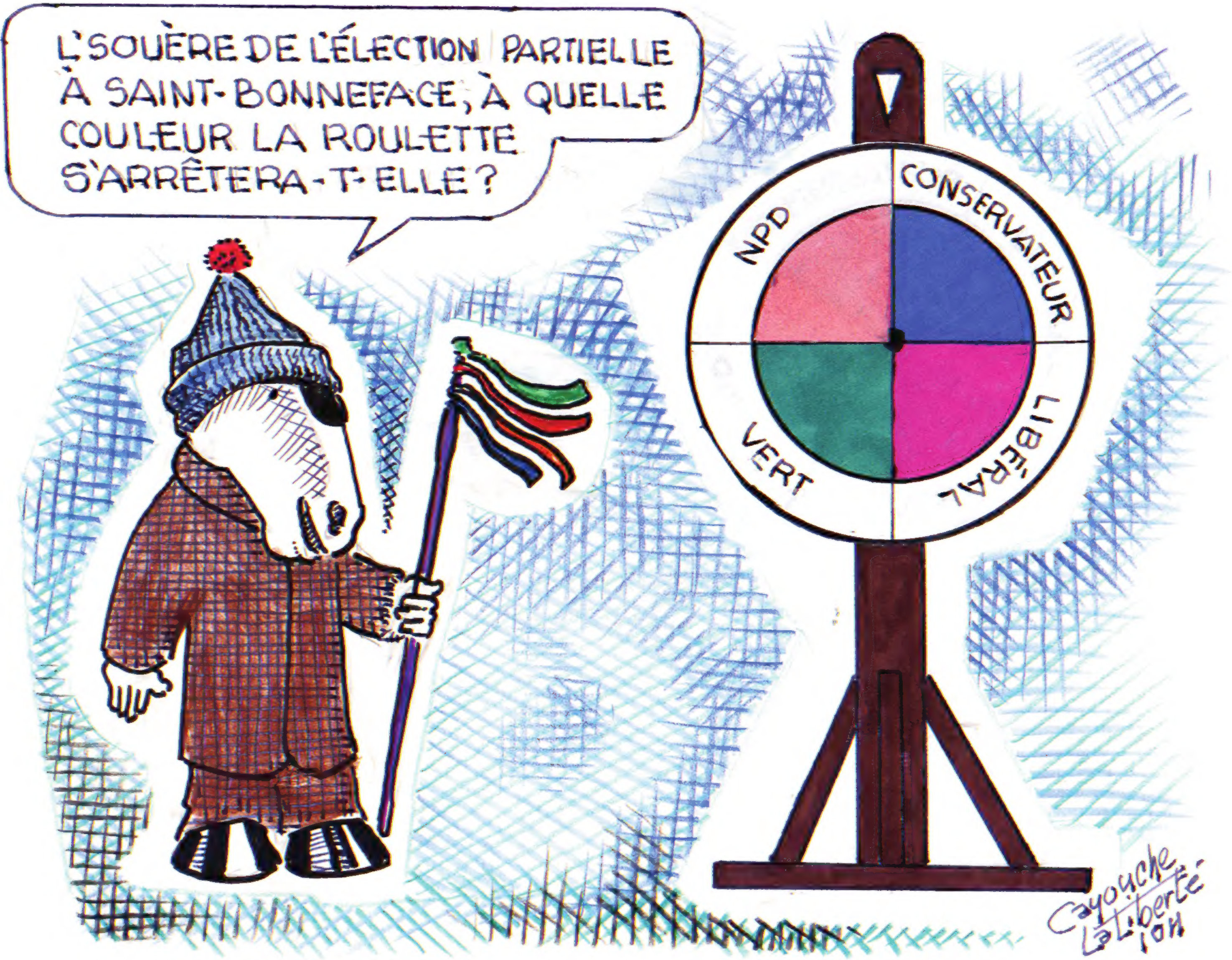

photo : Daniel Bahuaud
Françoise THERRIEN VRIGNON
PARTI VERT


photo : Marta Guerrero
Blandine TONA
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

La Liberté a posé 3 questions aux **4 candidats à la partielle** de Saint-Boniface.

À l'heure de passer sous presse, la date précise du passage aux urnes n'était pas encore connue.

| Page 7.



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone | Fondation Donatien Frémont | Réseau Sélect | CMCA Audited

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projet :
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel :
66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

3 VOIX À LA TROIS



Entre liberté et égalité : le risque de nos démocraties

Le mouvement démocratique, que le penseur français Tocqueville appelait « l'égalisation des conditions », est en marche depuis longtemps, depuis bien avant la naissance du Canada, la Révolution française ou américaine, avant même la Magna Carta d'il y a 800 ans.

Il faut voir ce processus d'égalisation des conditions à la manière d'un train. D'un train qui au départ était très lent, mais qui a pris de la vitesse, tellement de vitesse qu'aujourd'hui son mouvement est inarrêtable. On ne peut donc être surpris lorsque l'on change (par exemple) un mot dans l'hymne national canadien pour le rendre plus inclusif, plus égal.

Ce mouvement démocratique a eu des retombées positives sur la liberté de bien des personnes. Ainsi, l'égalisation des conditions a permis à des esclaves, à des femmes et à des personnes, jadis laissées pour compte, de jouir d'une dignité. Une dignité qui toutefois reste encore menacée.

Mais le mouvement démocratique en cours peut aussi avoir des effets négatifs sur la liberté. Certes, certains utilisent (très) mal leur liberté. Pour y parer, doit-on cependant souhaiter de grandes législations aveugles aux particularités qui égalisent tout et restreignent tout le monde? L'égalité a cette tendance à souhaiter la sécurité, alors que la liberté contient toujours un risque. Veut-on vraiment tout contrôler, tout aseptiser, tout uniformiser? La liberté a besoin d'éducation et de direction, pas de fers.

La démocratie repose sur un équilibre précaire entre l'égalité et la liberté. Il ne faudrait pas que l'égalité l'emporte et que la liberté, pour des raisons de sécurité, soit étouffée. Il est bien là, le risque de nos démocraties actuelles.

Carriérisme, opportunisme : un changement de culture s'impose dans la fonction publique fédérale

S'il est un cycle aussi prévisible que le passage des saisons, c'est le traitement réservé aux rapports du vérificateur général du Canada : des exemples de gaspillage et d'erreurs font les gros titres pendant 48 heures, et puis les médias passent à autre chose. Le mois dernier, Michael Ferguson a tenté de décrire la culture qui mène à ce qu'il qualifie d'échecs incompréhensibles. Exemples : le déploiement du système de paye Phénix et les écarts socio-économiques dans les réserves des Premières Nations. Il dénonce une culture d'obéissance au pouvoir politique qui pousse le fonctionnaire à préférer ne rien faire, plutôt qu'agir et risquer l'échec.

Deux enjeux fondamentaux ressortent des observations du vérificateur général. Premier enjeu : le carriérisme dans la haute fonction publique l'emporte sur l'expertise. Autrement dit, la capacité de 'gérer' le ministre et de gagner sa confiance pour faire avancer sa propre carrière. Deuxième enjeu : la courte durée du mandat des sous-ministres nuit au développement de compétences solides. Ainsi, trois sous-ministres se sont succédé au cours des sept années qui ont précédé le déploiement du premier volet du système Phénix.

Certes, encore aujourd'hui, des fonctionnaires compétents et talentueux travaillent honorablement pour le bien



public. À une autre époque, j'ai personnellement eu le privilège de commencer ma carrière avec Sylvia Ostry, une économiste reconnue pour son expertise et qui a fait sa marque aux niveaux national et international. Aujourd'hui la dynamique de la culture décrite par le vérificateur général encourage le carriérisme pour ne pas dire l'opportunisme. Le résultat? Un autre rapport sur les conséquences d'une culture dont les contribuables doivent faire les frais.



Tarifs douaniers : la situation pourrait dégénérer. À moins que...

Fin mai, Donald Trump a indiqué qu'il était enfin prêt à signer un nouvel accord de l'ALÉNA. À la condition que l'accord puisse être renégocié au bout de seulement cinq ans. Justin Trudeau a refusé cette condition irrationnelle.

Aussitôt le président américain a imposé des droits de douane de 25 % sur les importations d'acier canadien et de 10 % sur l'aluminium. Des tarifs qu'il avait imposés à d'autres pays le 1er mars dernier.

Les représailles étaient inévitables : le Canada a décidé d'appliquer des tarifs en ciblant certaines importations américaines comme l'acier, l'aluminium, le café, le yogourt, etc., pour une valeur totale de 16,6 milliards $.

Wilbur Ross, le secrétaire américain au commerce, a laissé entendre qu'il ne s'agissait que d'une « petite chicane temporaire », et non le début d'une guerre commerciale. Pourtant, la situation pourrait bel et bien dégénérer, parce que le bois d'œuvre, l'agriculture et l'industrie laitière canadiens sont aussi dans la mire de Trump.

L'ironie, c'est que cet élan protectionniste nuira à l'économie américaine. Wilbur Ross a beau soutenir que l'impact sur l'économie américaine représentera juste une augmentation d'à peu près 1 %, sur les coûts de production, Larry Summers, l'ancien directeur du conseil économique national sous la présidence d'Obama, est convaincu que les États-Unis se sont tiré dans le pied.

Summers note que 1 % de l'économie américaine représente 160 milliards $. Il rappelle que les producteurs d'acier emploient 140 000 Américains et que les industries qui achètent de l'acier emploient 6,5 millions de personnes.

Vivement que Donald Trump se rende compte, avant qu'il ne soit trop tard, que les manœuvres protectionnistes n'obtiennent jamais les résultats escomptés. À moins que son objectif soit juste de faire plier le Canada à accepter des négociations bilatérales, plutôt qu'à trois avec le Mexique.

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

La DSFM a besoin de parents politisés

Il faut être conscient des luttes scolaires menées pendant les années 1970 et 1980 par quelques poignées de parents super motivés pour mesurer l'énormité que représente la récente évolution du droit de vote aux élections à la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM). (1)

En 1994, lors des toutes premières élections à la CSFM, seuls les parents qui avaient des enfants dans la toute nouvelle Division scolaire franco-manitobaine avaient le droit de voter pour élire des parents commissaires d'écoles chargés de gérer les écoles francophones. En 2010, le droit de vote a été élargi, mais essentiellement on restait en vase clos. Au point où les grands-parents restaient exclus.

Ce printemps la Province a accepté le vaste élargissement du droit de vote demandé par la CSFM. Le 24 octobre 2018, les Manitobains francophones pourront dorénavant voter. Une ouverture qui inclut les immigrants qui ont la citoyenneté canadienne et les francophones adultes qui n'ont pas eu d'enfants, comme ces religieuses qui ont consacré leur vie à transmettre la langue française.

Le fait qu'il aura fallu presque un quart de siècle pour acter cette quasi-révolution montre bien à quel point les luttes scolaires ont été épiques. À quel point aussi elles ont longtemps laissé des traces douloureuses dans certains esprits. Car les batailles ne mettaient pas juste en scène parents combatifs et commissaires d'écoles rétifs à l'école en français. Les guerres intestines ont été légion.

Les plaies étaient si vives que le groupe de parents qui a obtenu de la Province une DSFM à l'échelle provinciale n'aurait à aucun prix toléré d'autres électeurs que les parents. Le mot d'ordre était aussi simple qu'inflexible : *Il faut que ça soit le système des parents*. Quitte, avec le recul des années, à volontiers reconnaître que cette posture était ultra défensive, mais posture contre laquelle aucune voix ne s'était élevée.

Les parents étaient si déterminés à faire prévaloir leur légitimité que la Fédération provinciale des comités de parents se voyait dans la position de donner –voire de dicter- aux commissaires de la CSFM la marche à suivre. Sans entrer dans le détail des embrouilles et des jeux de pouvoir, les responsables de la DSFM ont fini par asseoir leur propre autorité : les employés chargés de l'éducation des enfants (parfois parents eux-mêmes) s'avéraient les mieux placés pour veiller à la meilleure éducation possible des jeunes.

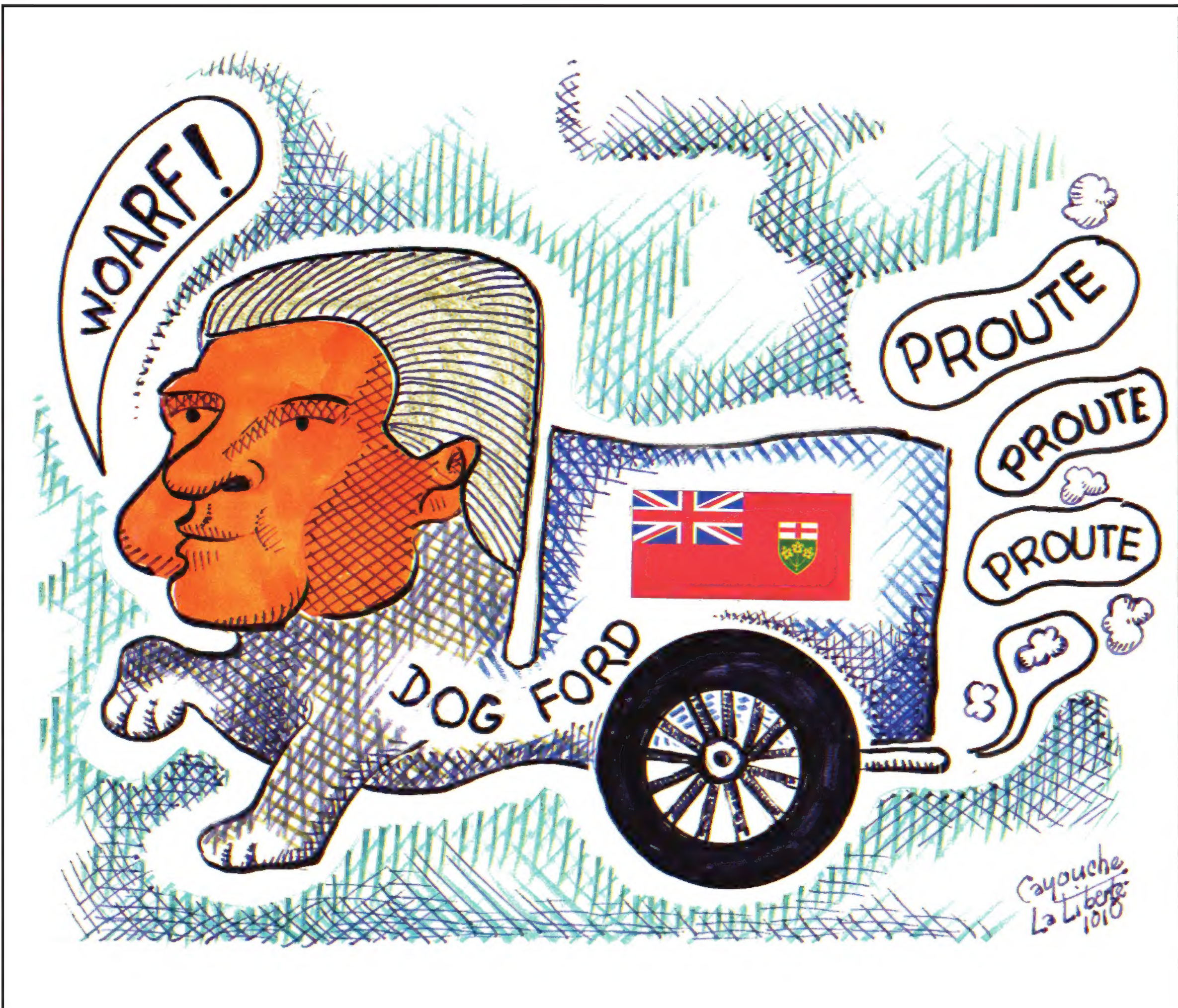
Une fois ce renversement de perspective acquis, les parents impliqués avec la Fédération ont dû clarifier leur raison d'être. La piste de s'occuper activement du préscolaire, pour ainsi dire de la pré-entrée dans la DSFM, avait été suggérée par certaines voix dès 1994. Largement en vain. Offrir un solide appui à la DSFM dans ce domaine vital tombe heureusement toujours plus sous le sens. Mais ce n'est pas assez.

La réalité manitobaine fait que la Fédération des parents doit absolument revenir à un rôle politique, un rôle de chien de garde. Pour opérer au plus efficace, la DSFM a besoin de parents engagés et revendicateurs.

Prenons à titre d'exemple la nouvelle école du nouveau quartier de Sage Creek dans le Sud-Est de Winnipeg. La décision est revenue à la seule commission scolaire Louis Riel. Or la DSFM devrait avoir la même évidente légitimité sur le territoire. Clairement un débat est nécessaire, au nom de l'équité des jeunes ayants droit qui habitent Sage Creek.

Maintenant que l'ouverture aux élections à la CSFM n'inquiète plus personne, il est clair et il est grand temps que les parents renouent avec leur mission historique : se battre pour la création d'écoles francophones afin de renforcer la légitimité politique de la DSFM.

(1) Voir *La Liberté* du 2 au 8 mai 2018, page 7.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef Sophie Gaulin à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

Bâtir toujours plus sa confiance avec Shadow

Madame la rédactrice,

J'aimerais remercier Marie Berckvens pour son article « Il faut sauver Shadow » paru dans l'édition du 16 au 22 mai 2018 de *La Liberté* ainsi que pour la vidéo qu'elle a tournée avec son collègue Amine Ellatify. C'est de toute beauté! Quel travail là derrière...

Floriane Vermeire, c'est cette jeune femme qui avait si peu de confiance en elle avant de commencer à donner des leçons en Belgique. Là, elle a suivi une formation en éthologie au ranch *Two Lazy Seven Ranch* où on pratique l'équitation sans mors. L'idée étant de rétablir la communication entre le cavalier et sa monture en cas de problème. La volonté à l'œuvre étant d'établir une connexion avec le cheval plutôt que d'engager une lutte de pouvoir perpétuelle avec l'animal.

Comme Floriane est dyslexique, il est arrivé un point où elle avait perdu confiance en elle parce qu'en Belgique, les programmes et méthodes d'enseignement ne sont pas du tout adaptés. Floriane a pu rebâtir sa confiance en elle grâce aux cours qu'elle a donnés en Belgique, et puis aussi grâce au travail de Dale Normandeau et de son équipe du Centre scolaire Léo-Rémillard.

Après la parution de l'article dans *La Liberté*, Floriane a reçu la réflexion de maintes personnes qu'elle pouvait vraiment être très fière d'elle.

Et c'est pourquoi je n'hésite pas à affirmer que le nom de votre collègue journaliste fera dès à présent partie de ce projet de redonner confiance à la jument Shadow dans le but d'en faire bénéficier un enfant autiste.

Alors encore une fois, mille fois merci pour son travail de journaliste qui est si lumineux, si clair, si structuré et si dynamique.

Cécile Garin
(maman de Floriane)
Le 2 juin 2018

Lettre ouverte au recteur de l'USB

Cher Monsieur Csepregi

La situation des francophones en milieu minoritaire exige un travail constant de conscientisation. Ceux qui, comme vous, travaillent dans le domaine de l'éducation le savent bien, puisqu'ils sont aux premiers rangs pour défendre la culture.

C'est pourquoi l'URFA (University of Regina Faculty Association) tient à affirmer sa solidarité avec les positions adoptées par l'Association des professeurs et des professionnels de l'Université de Saint-Boniface (APPUSB).

L'URFA veut, d'une part, appuyer des collègues ayant à faire face à des politiques d'austérité imposées par un gouvernement ayant à cœur les chiffres plutôt que les gens.

Mais l'URFA veut surtout participer à la défense des acquis réalisés par les francophones en contexte minoritaire. Or les choix budgétaires faits par l'administration de l'Université de Saint-Boniface pourraient affaiblir ces acquis. Cela va bien au-delà d'un simple conflit de travail, car il y a risque de remettre en question l'épanouissement d'une communauté qui doit sa survie à son attachement sincère à sa culture.

En espérant que cette lettre, M. le recteur, saura vous rappeler la place unique que joue la culture francophone au Manitoba.

Sylvain Rheault
Président, URFA
Regina (Saskatchewan)
Le 4 juin 2018

À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef Sophie Gaulin à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**
Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

Le recteur de l'USB explique les réalités financières

Madame la rédactrice,

C'est dans un contexte de compressions budgétaires imposées par le gouvernement du Manitoba que le Bureau des gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface (USB) a adopté le 29 mai 2018 un budget équilibré de 29,7 millions $ pour l'exercice financier 2018-2019, et ce, conformément aux exigences de la loi provinciale.

En effet, l'ensemble des établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba se sont vu imposer une diminution de 0,9 % des subventions provinciales de base, en plus du gel imposé dans le cadre de l'exercice financier 2017-2018. De plus, l'USB subit depuis plus de dix ans un gel des subventions fédérales de base. À cela s'ajoutent diverses autres réalités d'ordre financier qui ont dû être prises en considération pour l'élaboration du budget 2018-2019, telles que l'augmentation salariale générale allant jusqu'à 0,75 % en vigueur dès le 1er aout 2018, l'inflation et d'autres augmentations inévitables applicables à certaines dépenses de fonctionnement.

Face à une telle réalité, l'Université n'a eu d'autre choix que d'augmenter de 6,6 % les droits de scolarité pour les programmes universitaires, soit la limite permise par la *Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire*. De ce fait, l'USB s'aligne sur les autres établissements universitaires de la province. Pour les programmes collégiaux, il y aura une hausse de 250 $ par programme, chiffre qui correspond également à la limite permise par le gouvernement et qui est en phase avec les décisions prises par les autres établissements collégiaux du Manitoba.

Des coupures dans les dépenses administratives sont aussi intégrées dans ce budget, telles des réductions de 25 % au niveau des déplacements, des réceptions et des conférences. Des compressions touchant notamment la publicité et la promotion de notre établissement ont été appliquées au Bureau de développement et des communications. À cela s'ajoutent aussi des restrictions budgétaires en ce qui concerne le développement professionnel et l'utilisation de services professionnels externes. De plus, le remplacement d'équipements ainsi que des projets de réparation et d'entretien ont été remis à plus tard.

C'est avec les étudiantes et les étudiants au cœur de nos préoccupations, et avec le souci de maintenir l'excellence et la qualité de nos programmes que ce budget a été élaboré. Ainsi, la totalité de nos postes permanents et l'ensemble de nos programmes sont protégés. Il est vrai que l'Université a pris la décision difficile de ne pas renouveler deux postes de professeur à terme, l'un en mathématiques, l'autre en microbiologie, mais il faut toutefois souligner qu'aucun programme ne sera supprimé à cause du non renouvellement des deux postes à terme. Le budget 2018-2019 maintiendra donc l'intégrité de nos programmes.

Il est à noter que l'USB a également reçu la consigne de la part du gouvernement d'effectuer une réduction de 15 % au niveau de ses postes de direction. Le gouvernement actuel reconnait que l'USB fonctionne déjà avec un minimum d'administrateurs. Aucune prescription dans le temps n'a été imposée à l'USB et les négociations se poursuivent.

Ce budget équilibré intègre quelques nouveautés afin de s'ajuster aux besoins d'un milieu comme le nôtre, à l'écoute de sa communauté et qui tente de la servir au mieux de ses capacités. Les nouveaux investissements suivants ont été inscrits au budget :

- Ajout d'un poste de professeur à terme, en plus du renouvellement du poste à terme établi en 2017-2018, afin de soutenir l'augmentation marquée des inscriptions à la Faculté d'éducation;
- Poursuite de la mise sur pied de l'École des sciences infirmières et des études de la santé avec l'embauche de personnel enseignant;
- Création d'un nouveau poste de bibliothécaire en littératie informationnelle;
- Remplacement des ordinateurs et d'équipements dans les laboratoires du programme de Communication multimédia;
- Achèvement du projet du Centre de réception et d'expédition, remplacement de la toiture de la Bibliothèque et remplacement du système téléphonique devenu désuet.

L'Université de Saint-Boniface est depuis 200 ans un pilier de l'éducation en français au Manitoba. Nous prenons très au sérieux notre mission pédagogique et sociale particulière, et la francophonie manitobaine pourra toujours compter sur l'USB pour continuer d'offrir une éducation postsecondaire de grande qualité.

Bien cordialement,

Gabor Csepregi
Recteur
Université de Saint-Boniface
Le 8 juin 2018



Mégan Vermette

Félicitations Mégan
d'avoir obtenu ton Baccalauréat
en sciences infirmières!
C'est un accomplissement énorme!

Tout le meilleur succès à l'avenir.
Nous sommes tellement fiers de toi!

*Amour de Mémère, Pépère
et de toute la famille.*

LE BISON DE L'UNITÉ

PIQUE-NIQUE ANNUEL

*L'Union nationale métisse
Saint-Joseph du Manitoba
et le Conseil Elzéar-Goulet*

invitent leurs membres et ami(e)s à leur pique-nique annuel

LE JEUDI 21 JUIN 2018.

À 16 h, les célébrations commenceront par la cérémonie d'inauguration du parc Métis dans la cour de l'archevêché au 151, avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface. Notre pique-nique annuel suivra immédiatement après la cérémonie sur le terrain, côté est de l'archevêché.

NOUVEAUTÉ : concours de galette des Métis (bannock) faite maison! Tentez votre chance de gagner un prix!

Apportez votre chaise et votre joie de vivre!

Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba | Patrimoine canadien / Canadian Heritage | Le Conseil Elzéar-Goulet

---



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

D.D.

Journée nationale des Autochtones

Lancement officiel

Espace de reconnaissance métis

Jardin du patrimoine de Saint-Boniface

&

Panneau d'interprétation Riel

Cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface

21 juin 2018 à 16 h

VENEZ EN GRAND NOMBRE

Soyez les premiers à visualiser les six (6) panneaux symboliques en honneur du peuple métis en cette journée nationale des Autochtones, ainsi que le panneau d'interprétation sur Louis Riel au cimetière de Saint-Boniface.

Programme

- Smudging du site
- Concept de l'espace
- Dévoilement des panneaux
- Reconnaissance des partenaires
- Chant en l'honneur du peuple métis
- Dévoilement du panneau sur Louis Riel
- Mots de clôture

Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba | Le Conseil Elzéar-Goulet | Manitoba Liquor & Lotteries | CDEM | The Winnipeg Foundation For Good. Forever. | Canada 150 | Canada | Manitoba | Winnipeg

Archidiocèse de Saint-Boniface Archdiocese

Jardin du patrimoine de Saint-Boniface
151, avenue de la Cathédrale
Informations: 204-237-9851
Médias: Julie Turenne-Maynard
204.771.5585 consultjtm@mymts.net

LA LIBERTÉ

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES

Solutions Stratégie Succès

**MICHEL L.J. CHARTIER
SCOTT A. LANCASTER**

Services juridiques dans les domaines suivants:

Administratif
Faillite et insolvabilité
Affaires
Immobilier et construction
Assurances
Litige
Bancaire
Successions
Blessures corporelles
Travail

**800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
www.monkgoodwin.com**

Saint-Boniface : la parole aux candidats


photo : Amine Ellatify
Mamadou Ka.


photo : Marta Guerrero
Dougald Lamont.


photo : Daniel Bahuaud
Françoise Therrien Vrignon.


photo : Marta Guerrero
Blandine Tona.

Chacun de vous a exprimé son soutien pour le Bureau de l'éducation française. Comment y arriver?

▶ **Mamadou Ka :** Je compte porter la position et le point de vue de la communauté autour de la table du caucus pour en discuter de manière plus approfondie. Je mettrai en exergue l'importance de ce poste pour l'éducation française au Manitoba.

▶ **Dougald Lamont :** On commence par affirmer que l'éducation en français au Manitoba, c'est un droit. Le français au Manitoba est un atout, et non pas un coût.

Si élu, on va demander que le gouvernement rétablisse le poste bilingue du sous-ministre adjoint, rétablisse les bourses pour les étudiant(e)s et l'assurance-santé pour les étudiants internationaux, assure que l'éducation reste accessible. On demandera également l'augmentation de l'investissement pour l'éducation postsecondaire, surtout pour développer une meilleure formation pour les enseignants en français, ainsi que d'augmenter des fonds pour la recherche.

On récolte ce qu'on sème. Investir dans l'éducation est un investissement dans nos jeunes et dans notre avenir. Depuis 2015, le gouvernement fédéral a augmenté les transferts au Manitoba de pas plus de 430 millions $.

Au lieu d'investir pour tous les Manitobains, M. Pallister a baissé ses propres impôts est s'est donné une hausse de salaire de 20 %, à un temps où il demande des compressions budgétaires de 15 %.

▶ **Françoise Therrien Vrignon :** À part m'opposer fortement et formellement aux coupures budgétaires à l'éducation, je vais pousser la réforme électorale. Près d'un siècle après que mes grands-parents cachaient leurs livres des inspecteurs, l'éducation en français est toujours vulnérable. Malgré les lois que nous avons mises en place pour assurer l'épanouissement de la francophonie, et la création de la DSFM et du BEF, nous sommes toujours à la merci des gouvernements élus par un système brisé. Nous devons adopter un système électoral plus représentatif de nos valeurs. La clé est dans la prévention, et nous sommes une des dernières démocraties dans le monde qui n'a pas modifié son système électoral. Au lieu de se pencher sur comment maintenir l'intégrité du BEF, penchons-nous sur comment l'aider à développer son mandat dans un environnement où sa pérennité ne sera plus jamais menacée. Je vais également activement sensibiliser des groupes de parents, d'éducateurs, et d'élèves des écoles françaises, d'immersion et de core French pour faire de ces coupures un enjeu lors des élections provinciales dans deux ans.

▶ **Blandine Tona :** Le Bureau de l'éducation française est un des plus importants et anciens acquis de notre communauté scolaire au Manitoba. Pour cette raison, je m'engage à tout mettre en œuvre pour que le poste de sous-ministre adjoint soit restauré afin que les enjeux concernant l'éducation en langue française soient directement relayés aux intervenants gouvernementaux et aux législateurs, et dénoncer toute initiative insensée de compressions financières aux divisions scolaires qui mettrait en péril l'avenir de nos enfants.

La *Loi 5* sur l'épanouissement de la francophonie devrait être un levier fondamental pour appuyer les droits de toute personne qui souhaite participer à notre vitalité, notre pérennité et notre avenir. Que ce soit par le biais de l'éducation ou celui de l'engagement communautaire comme parent ou comme alliée du personnel enseignant, j'exercerai cette vigilance constante pour que nos acquis soient maintenus, enrichis et accessibles à tous les jeunes de la petite enfance au postsecondaire.

À part l'éducation, quels sont les trois enjeux majeurs de l'élection?

▶ **M. K. :** La protection et la promotion du français, des services en français et du développement économique et social en français (dans les zones rurales et urbaines) sont des enjeux primordiaux pour nos communautés. Il s'agit en réalité de la survie de la francophonie manitobaine dans un contexte majoritairement anglophone.

Il y a un besoin de plus de logements abordables pour les personnes âgées, les jeunes familles et les étudiants. Les immigrants francophones qui veulent vivre et élever leurs enfants en français à Saint-Boniface sont pénalisés par le manque de logement.

Il existe de véritables problèmes environnementaux dans notre circonscription. La proximité des zones industrielles et des zones d'habitation représente un danger potentiel pour la santé des résidents de Saint-Boniface.

▶ **D. L. :** À Saint-Boniface, les enjeux que j'ai entendus sont les coupures en santé, les emplois, et l'environnement. N'importe où au Manitoba, les gouvernements provinciaux attendent qu'une crise se produise avant de réagir. C'est vrai avec la santé, les enfants pris en charge, la pauvreté, le logement, ou le traitement des dépendances - même avec l'infrastructure en place. Comme dit le vieux dicton, un point à temps en vaut cent. On veut améliorer l'accès aux soins primaires, pour mieux fournir des services médicaux au niveau local, mais il faut aussi investir en en prévention. Pour les emplois, on a deux stratégies. Notre approche est très différente des conservateurs et du NPD, qui tous deux estiment que l'investissement, les entreprises et les emplois sont des choses qui sont créées hors du Manitoba, qui doivent être importées.

Ce qui rend une économie plus compétitive, c'est d'avoir de bons services publics et universels - la santé, l'éducation et l'infrastructure. Mais être compétitif n'est pas suffisant s'il n'y a pas d'investissement.

▶ **F. T. V. :** Premièrement, une vision à long terme, visant la racine des enjeux, et ancrée dans la planification responsable. Ma plateforme se concentrera sur des résolutions de problèmes dépassant la durée d'un court mandat au pouvoir, basées sur les besoins immédiats et à long terme de la communauté.

Deuxièmement, l'environnement. Il n'y a pas d'avenir sans l'environnement, et nous devons faire la transition vers une économie verte pour combattre le changement climatique, et pour assurer une économie forte. Les secteurs d'énergie durable en C.-B., Ontario et Québec voient les plus fortes croissances, et Saint-Boniface peut s'engager à faire de même pour solidifier son économie de l'avenir, et encourager la vitalité de notre communauté.

Troisièmement, une voix locale forte. Les nombreux comités, associations et organismes se plaignent des blocages à différents niveaux gouvernementaux. Saint-Boniface devrait pouvoir déterminer son propre avenir, et la réforme électorale sera notre meilleur outil pour assurer une représentation plus juste pour l'avenir.

▶ **B. T. :** À Saint-Boniface, des familles de tous les milieux sont affectées par les compressions conservatrices imprudentes dans le financement des soins de santé. Je continuerai de faire campagne pour des soins de santé axés sur la prévention, sur les besoins communautaires, le soutien en santé mentale, les services de lutte contre les dépendances et le soutien aux personnes atteintes de maladies chroniques. Les résidents demeurent profondément affectés par l'absence de vision pour un environnement sain. Je travaillerai pour que les vérifications environnementales de la pollution de l'air, du sol et du bruit industriel soient conformes aux règlements et menées par des experts indépendants, et ceci en consultation et collaboration avec la communauté et des groupes intéressés.

Enfin, Saint-Boniface a une démographie changeante. Je travaillerai pour un investissement dans le logement social et abordable, essentiel pour les familles qui cherchent à élever et à éduquer leurs enfants dans la communauté francophone.

Qu'est-ce que vous proposez de différent des autres candidats?

▶ **M. K. :** Je propose être une VOIX et une VOIE pour nos communautés.

En tant qu'ancien président de la Société franco-manitobaine (SFM) et de plusieurs organismes ethnoculturels, je souhaiterais être :

- la voix francophone au sein du gouvernement;
- la voix des communautés francophones au sein du gouvernement;
- la voix des communautés ethnoculturelles francophones au sein du gouvernement;
- la voie vers la protection et la pérennisation des acquis francophones au Manitoba.

▶ **D. L. :** Pour trop de gens au Manitoba, plutôt que de s'améliorer, leurs conditions de vie se sont détériorées depuis 40 ans. M. Pallister ne fait rien de nouveau. Tout ce qu'il fait a déjà été essayé, et ça n'a pas marché. Et pour les défis les plus importants, il n'a pas de plan.

On est engagé à gouverner pour tout le monde, pas seulement pour quelques favorisés, parce que tout le monde compte.

L'élection à Saint-Boniface est une opportunité de lancer un nouveau mouvement politique au Manitoba qui est progressiste, pratique, et qui est engagé à gouverner pour tout le monde, pas seulement pour quelques favorisés.

Comme chef du Parti libéral du Manitoba, je suis le seul candidat qui peut représenter les valeurs et les préoccupations de Saint-Boniface depuis le premier rang au Palais législatif. Comme chef, je peux interroger et défier M. Pallister chaque jour.

Nous vivons une période de changements. Nous voulons nous assurer que c'est un changement pour le mieux. Une nouvelle voix pour Saint-Boniface, une nouvelle voie pour le Manitoba.

▶ **F. T. V. :** Franchement, tout. Je m'engage à travailler dans un esprit de collaboration au coeur des initiatives (et ceci comprend les élus des autres partis), de faire preuve d'une ouverture d'esprit et de respect, de m'attaquer aux les racines des problèmes, d'apporter une approche non-partisane aux enjeux, et de faire écho aux voix qui veulent un changement considérable dans la façon dont on fait la politique. Le statu quo n'aide réellement personne à Saint-Boniface, ni dans le monde. Ma génération hérite du fardeau des gouvernements qui n'ont rien fait pour confronter les impacts désastreux du changement climatique, ni le transfert vers une économie durable ancrée dans la planification responsable et la prévention. Malgré ceci, des gens engagés à travers le monde proposent des solutions avec optimisme, et je le suis. Nous devons transformer nos enjeux en opportunités de développement, et Saint-Boniface est à la hauteur pour relever ce défi. Je propose que Saint-Boniface planifie pour son avenir et devienne un modèle à suivre pour le reste du Manitoba.

▶ **B. T. :** Mon Saint-Boniface collabore et travaille de façon communautaire, tout en étant inclusif.

Je suis chez moi à Saint-Boniface, j'y ai été accueillie à bras ouverts lors de mon arrivée du Cameroun. J'y ai choisi de vivre avec mon mari, et nous y élevons et éduquons nos deux filles en fières francophones.

Je travaille à Saint-Boniface en éducation et sur les dossiers de la parité hommes-femmes, de la réduction de la pauvreté, des besoins d'intégration des nouveaux arrivants, de la nécessité de services de garde abordables et de services de qualité pour nos ainés et, enfin, sur le dossier de l'avancement des droits constitutionnels des francophones.

Ma vision est simple et éclairée par mes expériences directes et vécues : continuer à travailler en collaboration et avec respect sur des politiques et des actions progressives plutôt que des compressions budgétaires qui affectent l'ensemble des services et la qualité de vie nécessaire aux résidents.

BEF : pour sortir de l'impasse du fait accompli

Trois options pour le ministre

Trois options ont été avancées dans un rapport remis le 11 juin au ministre de l'Éducation Ian Wishart, résultat d'une série de rencontres et de consultations.

Le point avec Alain Laberge, le directeur général de la DSFM et représentant de la coalition des Partenaires pour l'éducation en français.



dbahuaud@la-liberte.mb.ca

OPTION UN : comme avant octobre 2017

Alain Laberge : « Cette solution reflète notre objectif fondamental d'avoir une porte d'entrée francophone permanente vers le ministre. Depuis les débuts du BEF en 1976, le poste du sous-ministre adjoint francophone avait une double valeur : symbolique et extrêmement pratique. On s'associait avec lui pour faire avancer des dossiers essentiels à la survie de l'éducation en français. C'était naturel, parce que le sous-ministre adjoint avait l'heure juste sur la francophonie. »

OPTION DEUX : un bras droit du ministre bilingue

Alain Laberge : « Pourquoi ne pas aller jusque là? Préciser que le sous-ministre de l'Éducation soit désormais un bilingue n'entraînerait aucune dépense supplémentaire à la Province, et soulignerait l'importance au Manitoba de l'éducation en français, tout en nous donnant la porte d'entrée tant voulue. »

OPTION TROIS : créer une structure responsable de toute l'éducation française

Alain Laberge : « Ce serait en quelque sorte un super ministère de l'Éducation en français. Un comité aviseur serait créé sur lequel siègeraient les acteurs représentant la petite enfance, l'enseignement de la maternelle à la 12e année, le postsecondaire, les jeunes et les jeunes adultes, l'alphabétisation et la formation des adultes. Ce comité se rencontrerait trois ou quatre fois par année. Il serait dirigé par un sous-ministre adjoint bilingue.

« Cette proposition assume un BEF rétabli et révisé pour répondre aux besoins de l'éducation du berceau à la berçante. Et il assume la restauration de son sous-ministre adjoint.

« Elle a aussi l'avantage d'être nourrie des propos du ministre Wishart. Dès notre première rencontre avec lui, le 5 décembre 2017, il a indiqué qu'il souhaitait revoir la mission du BEF, pour l'étendre au domaine de la petite enfance et du postsecondaire et à la formation continue pour adultes. Que le BEF s'occupe donc de l'éducation en français du berceau jusqu'à la berçante. »



Alain Laberge : « Les Partenaires pour l'éducation en français ont été clairs. On s'attend à une réponse du ministre de l'Éducation Ian Wishart dès le début juillet. »

photo : Daniel Bahuaud

Les jeunes embarquent

Le Conseil jeunesse provincial s'est joint aux Partenaires pour l'éducation en français. (1) Pour son président Derrek Bentley,« il était important que les jeunes aient leur mot à dire ».

« Le CJP est bien placé pour aider les jeunes à vivre en français à l'extérieur du milieu scolaire, et à faire la promotion de la jeunesse au sein d'un BEF revitalisé. On a participé aux rencontres publiques organisées début mars par les Partenaires à Winnipeg et à Île-des-Chênes. C'est à ce moment qu'on a mentionné notre intérêt à participer aux Partenaires. On a été invités à la table après le Forum du 21 avril.

« Il n'y avait pas beaucoup de jeunes au Forum. Pourtant, l'éducation nous concerne énormément. Le CJP espère organiser une rencontre dans les prochains mois pour inviter les jeunes à parler éducation et jeunesse. »

(1) Les Partenaires pour l'éducation en français sont dorénavant : la Commission scolaire franco-manitobaine; le Conseil jeunesse provincial; la Société de la francophonie manitobaine ; la Fédération des parents du Manitoba; l'Université de Saint-Boniface; les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba; la Manitoba Teachers' Society.

Réponse espérée début juillet

Alain Laberge : « Les Partenaires pour l'éducation en français ont émis trois propositions claires. On s'attend à une réponse du ministre de l'Éducation Ian Wishart dès le début juillet. »

Les trois recommandations du rapport émanent de deux soirées d'information organisées les 7 et 11 mars par les Partenaires pour l'éducation en français, ainsi que celles tenues lors du Forum *Préparons ensemble l'avenir de l'éducation française au Manitoba*, organisé conjointement le 21 avril par les Partenaires et le ministère de l'Éducation.

Alain Laberge revient sur cette journée clé : « Lorsque le ministre Wishart nous a invités le 5 décembre 2017 à discuter avec lui, on a accepté. Notre but était de travailler en partenariat avec le ministère de l'Éducation, pour obtenir à nouveau un sous-ministre adjoint chargé du BEF.

« On comprend les défis économiques de la Province, et la volonté du gouvernement de réduire les dépenses. En même temps, on veut que la Province reconnaisse les défis importants de la communauté francophone. »

Pour encore alimenter le débat

Les Partenaires pour l'éducation en français ont également soumis un deuxième rapport au ministre de l'Éducation Ian Wishart, au nom des participants du Forum *Préparons ensemble l'avenir de l'éducation française au Manitoba* du 21 avril.

Alain Laberge estime que le ***Compte rendu du Forum sur les enjeux de l'éducation en français*** est « le reflet fidèle » des commentaires exprimés par les 317 participants du Forum.

Le compte rendu est une compilation de réactions et de 94 recommandations des participants aux dix ateliers portant sur :

- l'appui aux familles;
- l'identité culturelle et l'insécurité linguistique;
- l'éducation spécialisée;
- l'enseignement en français au Manitoba;
- la fidélisation à l'éducation en français;
- l'enseignement de la maternelle à la 12e année;
- la participation et la contribution à la communauté francophone;
- la petite enfance;
- la structure administrative et politique de l'éducation en français;
- le postsecondaire et la formation continue.

Les recommandations s'adressent au ministère de l'Éducation, ainsi qu'aux divisions scolaires, aux universités et aux organismes communautaires. Sur l'avenir du BEF, elles conseillent la restauration du poste de sous-ministre adjoint bilingue chargé d'un BEF revitalisé, responsable de l'éducation en français du berceau à la berçante.

Alain Laberge : « Le ministère devra prendre du temps à analyser toutes les recommandations qui émanent du Forum. C'est tout à fait normal. Le ministre Wishart a indiqué sa volonté de consulter tout le public manitobain dès cet automne. J'estime que le rapport de la communauté pourrait être vu comme la contribution des francophones aux réflexions plus larges du ministre. »



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella ecoles@la-liberte.mb.ca



DSFM.CSFM



DSFM_Officiel



DSFM_Alerte

De nouveaux liens, entre les épreuves

Sports – Compétition – Efforts













La compétition était rude au championnat divisionnaire d'athlétisme organisé le 6 juin par la DSFM. Les élèves de 7e et 8e années de 15 écoles se sont affrontés pour une chance de remporter la première place à la course, au relais, au saut en longueur, au saut en hauteur ou au lancer de poids et de disque. Réunis au stade d'athlétisme de l'Université du Manitoba, les jeunes ont profité de l'occasion pour retrouver leurs amis d'autres écoles et créer de nouveaux liens entre les épreuves.











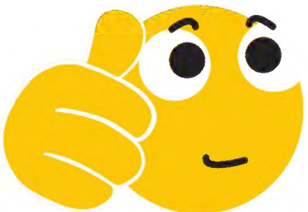






Joshua Comte,
5e année,
École régionale Notre-Dame

« Il y a beaucoup de choses à faire à mon école. Je trouve que faire des sciences, c'est amusant. On apprend beaucoup et je trouve ça facile. Et j'aime beaucoup nos enseignants. »





Letisha Labossière, 4e année, École communautaire Aurèle-Lemoine

« J'aime l'École communautaire Aurèle-Lemoine parce que c'est une communauté qui s'entraide et dans laquelle on prend soin les uns des autres. Ici, on peut avoir une éducation en français. C'est important parce que c'est ma première langue, c'est la langue qu'on parle dans ma famille, et je veux la garder. »

Lumière sur l'École Lagimodière

Les 1res années de Lagimodière repassent leurs leçons en chantant!

Musique – Apprentissages – Partage



Chaque jour depuis septembre, les élèves de 1re année de la classe de Pierre Tétrault commencent leur journée en musique.

Quand il était élève à l'École Saint-Joachim, Pierre Tétrault chantait régulièrement avec sa classe de 4e année. Aujourd'hui enseignant à l'École Lagimodière, il s'inspire de son ancien enseignant René Courcelles et partage sa passion pour la musique avec sa classe de 1re année et la communauté de Lorette.

Patrice Harvey, le directeur de l'école depuis septembre dernier, était ravi de découvrir cette initiative de l'enseignant. « Dans sa routine du matin, Pierre Tétrault prend sa guitare et fait chanter sa classe. Quand il m'a avancé qu'il voulait organiser une boîte à chansons pour la fin de l'année, j'ai trouvé que c'était une excellente idée : on voit une appréciation de la culture francophone qui expose les enfants aux arts. »

> *« C'est amusant de chanter. Mes parents sont venus me voir, et ils étaient contents. »*
>
> Julien Comia, 1re année.

L'enseignant explique qu'il a commencé les boîtes à chansons « il y a cinq ou six ans. Quand j'ai commencé à enseigner il y a 15 ans, on jouait de la guitare en classe. À raison de dix minutes de chant chaque matin, on finissait par apprendre une quinzaine de chansons sur l'année, mais on ne les présentait pas. D'où l'idée des boîtes à chansons. C'est fantastique, les élèves surprennent tout le monde. On s'attend à ce qu'ils chantent des comptines, ce qu'on fait beaucoup en classe, mais on vise aussi des chansons avec des paroles plus complexes que les enfants retiennent très vite. »

Sur le plan pédagogique, cet exercice est un succès auprès des petits. « Les chansons, ce sont des histoires racontées en musique. On travaille sur le vocabulaire, on explique les mots nouveaux, et les enfants finissent par comprendre l'histoire. Au printemps, quand ils sont devenus des lecteurs autonomes, ils revoyaient les paroles en les lisant. »

Pierre Tétrault constate aussi un impact très positif sur le langage de ses élèves. « J'ai remarqué que cette activité aide beaucoup avec la conscience phonologique, surtout pour ceux qui arrivent en 1re année sans être complètement à l'aise en français. Ça aide à leur développement, et c'est vraiment magique à observer. Et tous les enfants développent des compétences pour manipuler les rimes et jouer avec les syllabes. »

Julien Comia, en 1re année, était content de présenter les chansons qu'il a apprises pendant l'année. « C'est amusant de chanter. Mes parents sont venus me voir, et ils étaient contents. La chanson que j'ai préféré apprendre cette année est ***Les Champs-Élysées***. Maintenant, je sais que c'est une place en France. »

Pour le directeur, les boîtes à chansons sont une excellente occasion de rassembler la communauté. « Chaque fois qu'on peut faire venir les parents pour montrer ce que font les enfants, on ressert les liens entre l'école et la communauté. Les enfants sont valorisés dans leur travail et sont fiers de présenter ce qu'ils ont préparé. Cela renforce aussi leur sens d'appartenance à la communauté. »

À présent, Pierre Tétrault lance un défi aux autres enseignants. « J'aimerais faire une collaboration avec d'autres enseignantes et enseignants de la DSFM. Je pense que ce serait très intéressant que des classes d'autres écoles se joignent à nous pour organiser une boîte à chansons collaborative. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 11 au 13 juin,
Camp Fendez le bois, 7e et 8e années,
Collège Louis-Riel et École Roméo-Dallaire.

Le 15 juin,
Jeux Juniors,
élèves de la 4e à la 6e année.

Du 18 au 20 juin,
Camp Fendez le bois, 5e et 6e années,
Écoles Pointe-des-Chênes et Précieux-Sang.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 20 juin à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Le 28 juin,
Congé, fin des classes.

Le 29 juin,
Congé, Journée d'administration.

AUTRES

Le 14 juin,
Soirée des retraités DSFM.



FRANCOFONDS inc.
LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA FRANÇAIS

CHEFS EN PLEIN AIR

La soirée communautaire culinaire de Francofonds

Merci!

Vous êtes les Chefs de la communauté!

Merci à ces 9 artistes culinaires qui nous ont offert une cuisine savoureuse dans une ambiance chaleureuse et décontractée.





Grâce à vous, nous avons prélevé presque 60 000 $ en 2018!
9 chefs, 40 bénévoles, 78 lots de prix manignifiques, 240 participants

PARTENAIRE PRINCIPAL

Caisse Groupe Financier

ÉPAULEUR

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

COMMANDITAIRES

Division scolaire franco-manitobaine
Falcon Sales & Leasing 254-4702
SFM Société de la francophonie manitobaine
Catholic Health Corporation of Manitoba / Corporation catholique de la santé du Manitoba
Trans Canada Brewing Co.
BDO
Diamond Gallery

COMMANDITAIRE MÉDIAS

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

DONATEURS VENTE AUX ENCHÈRES

VIA Rail Canada
CAPTAIN DOUG
NICOLE TOUGAS
Guertin Equipment
Falcon Sales & Leasing 254-4702
Studio Brunet
RÉAL BÉRARD
Contemporary Office Interiors
Park Avenue Vending & Coffee Co.
RBC Convention Centre Winnipeg
Chocolatier Constance Popp
Productions Rivard

VINS ET BREUVAGES

LIAM CARR – LAST WORD LIBATIONS
TRANS CANADA BREWING CO.

CADEAUX AUX INVITÉS

JARDINS ST-LÉON

TABLES CORPORATIVES

ACCES DIRECT
FAMILLE DE MARIA
98M
CFH INC
PAULINE CHARRIÈRE
AFM PLOMBERIE ET CHAUFFAGE ET LA BRIGADE DE LA RIVIÈRE ROUGE
MARCELLE ET GABRIEL FOREST
LYNNE ET MICHAEL GUERTIN
LAURENCELLE (TAYLOR MCCAFFREY)
DIANE LECLERCQ
NICOLE LEGAL
CAISSE GROUPE FINANCIER
DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE
UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

AMBIANCE ET SOLEIL

Nos 35+ bénévoles organisé
par notre super bénévole Chantal Young
Vincent Dureault, Maître des cérémonies
Col. Gilbert Gauthier, encanteur
100 NONS
Capital K Distillery Inc.

Cathédrale de Saint-Boniface
CJP
Chevrefils Greenhouse
Comtemporary Printing Services
DSFM
D&M Rentals – Touch of glass

David's Tea
Directorat de l'activité sportive
École Précieux-Sang
Emilie Lemay
Jardins St-Léon
Justin Lacroix

Muvmate du CJP
Pluri-elles
et les merveilleux bénévoles
The Metropolitan
Entertainment Centre
Tourisme Riel

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR

Michèle Lécuyer-Hutton,
présidente
Micheline Arbez
Maxine Arbez-Cheung
Brigitte Arondel-Parent
Mona Audet

Diane Leclercq
Penny McMillan
Chantal Young
Elaine Labossière
Madeleine Arbez

Consultez notre page Facebook pour l'album de photos. Visitez notre site Web pour plus d'information.
Ne manquez pas Chefs en plein air 2019, le 6 juin 2019.

CULTUREL

▶ Georgette LeBlanc, une voix libre au service de tous

« Tout le monde a accès à sa propre voix »

Depuis 2001, le Parlement du Canada nomme tous les deux ans un poète officiel, chargé d'écrire des poèmes pour des cérémonies officielles et de contribuer à l'enrichissement de la bibliothèque de l'institution. Des responsabilités confiées en ce moment à la poète acadienne Georgette LeBlanc.

Collaboration spéciale
Valentin CUEFF
et Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

▶ Vous êtes en fonction depuis le 24 janvier 2018. Comment devient-on poète officiel?

Georgette LeBlanc : Il faut d'abord écrire. Beaucoup. Et pendant plusieurs années. Il faut aussi envoyer son dossier à la Bibliothèque du Parlement. C'est moi qui ai posé ma candidature. On peut aussi être parrainé. Le poste me fascine. L'idée que le gouvernement canadien accorde une place à la poésie, que je poursuis et que je pratique depuis toujours, ça ne pouvait que piquer ma curiosité et mon intérêt. Heureusement, les présidents de la Chambre des communes et du Sénat, en consultant un comité spécial, ont cru que j'étais la personne qualifiée.

▶ Depuis 2001, on alterne entre des francophones et des anglophones...

G. L. : Je suis la huitième poète officielle. J'écris en français, comme Pauline Michel, Pierre Desruisseaux et Michel Pleau, ceux qui m'ont précédée. J'écris des poèmes de circonstances. Pour des cérémonies officielles et lors d'évènements qui touchent le pays. Dans bien des pays, poète officiel, c'est un poste qui date depuis longtemps. Je m'inscris dans une bonne, une vieille tradition.

▶ Vous faites aussi des lectures de poèmes et encouragez la réflexion sur la poésie...

G. L. : Pour moi, la poésie, c'est la création tout court. En grec, *poiêsis* signifie création. C'est aussi la liberté. C'est créer et s'exprimer comme individu. J'écris en vers libres, librement créés. Je veux rester aussi libre que je peux, en partageant mon expérience personnelle. Et dans un sens, créer et demeurer libre, c'est un idéal pour tous les Canadiens. On apporte le meilleur de soi au groupe, pour voir comment on peut contribuer à la société.

▶ Vous avez contribué une perspective toute acadienne...

G. L. : C'est vrai. Ce n'est pas forcément mon objectif, mais on finit tous par raconter qui on est. Je suis acadienne. J'ai passé la majeure partie de ma vie à Pointe-à-l'Église, sur la baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse. Mon premier livre, *Alma*, tourne autour d'un incident moins connu de l'Histoire des Acadiens. C'est quelque chose qui m'avait été transmis oralement. Donc pas bien documenté dans nos livres d'histoire. Heureusement, l'histoire acadienne, dans toute sa richesse, commence à être racontée dans les écoles acadiennes. Et tant mieux! Quand j'étais au secondaire, on mentionnait un tout petit peu la déportation de 1755. *And that's it.*

▶ Vous espérez faire rayonner le passé acadien...

G. L. : En partie. Je suis sensible à l'Histoire, et je veux que la Bibliothèque du parlement puisse faire rayonner l'Histoire du Canada dans toute sa richesse. Ce qui comprend celle de l'Acadie.



Georgette LeBlanc : « C'est un beau temps pour la poésie. Les médias sociaux permettent à tout le monde de s'exprimer. Tout le monde devient poète. »

photo : Gracieuseté Georgette LeBlanc

Évidemment, la poésie, c'est plus que son petit coin du monde. La création artistique est ouverte à tous. Quelque part, tout le monde est poète. Parce que tout le monde peut s'exprimer. Tout le monde a accès à sa propre voix. Et aujourd'hui, en 2018, il y a tellement de moyens d'écrire et de partager sa poésie. Les médias sociaux par exemple.

La poésie, c'est aussi un travail. Des fois, le temps que ça prend pour écrire quatre vers, c'est toute sa vie. L'inspiration conduit à une création spontanée. Un petit moment de la vie nous parle, nous communique quelque chose d'inattendu sur un geste, un évènement. Le travail littéraire, c'est méditer sur ce moment.

Daniel Vandal parrain

Georgette Leblanc aura bientôt un homologue issu du monde des arts visuels. Le 8 mai, le Sénat a adopté le projet de loi S-234, créant le poste d'artiste visuel officiel du Parlement. La présentation du projet à la Chambre des communes pourrait avoir lieu avant la fin de la session en cours, qui se termine le 22 juin.

Le projet de loi avait d'abord été proposé par le sénateur Wilfred Moore le 12 décembre 2016. Après sa retraite en janvier 2017, la sénatrice Patricia Bovey a pris le relais.

Daniel Vandal, le député fédéral de Saint-Boniface/Saint-Vital, présentera le projet à la Chambre des communes : « Je crois au pouvoir des arts pour inspirer le monde et changer des vies. Un artiste visuel officiel pourra faire la promotion de notre patrimoine culturel canadien. J'étais ravi quand Patricia Bovey, une ancienne directrice du Musée des beaux-arts de Winnipeg (1999-2004), m'a demandé d'apporter le projet à la Chambre des communes pour la première lecture. J'espère le faire avant l'été. Sinon, ce sera lors de la prochaine session, qui commencera le 17 septembre.

« Le comité du Sénat qui a débattu le projet de loi S-234 a proposé un salaire de 20 000 $ pour l'artiste visuel officiel. Il envisage l'embauche d'un artiste semi-retraité. Cela dit, ça me paraît peu, même si l'artiste sera rémunéré davantage pour la création d'œuvres. Je vais certainement discuter de la question avec le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes. »

SUDOKU

PROBLÈME N° 605

					1			6
4		1		8			3	
		9		7		4		
					3			
		5						9
	3		5		4		2	
		8	1		2			3
9								
1		2	4			5		

RÉPONSE DU N° 604

8	4	9	5	3	7	1	2	6
6	2	3	8	1	4	9	5	7
5	1	7	9	6	2	3	8	4
3	9	4	2	7	5	8	6	1
1	8	5	3	4	6	2	7	9
2	7	6	1	8	9	5	4	3
4	3	1	7	2	8	6	9	5
9	6	8	4	5	1	7	3	2
7	5	2	6	9	3	4	1	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 974

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2						■						
3										■		
4					■						■	
5				■						■		
6											■	
7			■						■			
8	■						■					
9		■										■
10								■				
11						■				■		
12							■					

HORIZONTALEMENT

1- Graine akène ailée. – Grand arbre d'Asie et d'Afrique.
2- Ville du Portugal. – Camarade de classe.
3- Animal vivant en colonies. – Conjonction.
4- Époques. – Manchon cylindrique.
5- Roue à gorge. – Désirée. – Préposition.
6- Qui a l'aspect de la rouille.
7- Possessif. – Chacune des divisions d'une pièce de théâtre (pl.). – Unité de fluidité.
8- Devint sec. – Observes.
9- Enchemisant.
10- Unités du discours. – Ruminant.
11- Lombes. – Interjection. – Doublée.
12- Interloquer. – Mollusque.

VERTICALEMENT

1- Stricts et rigoureux. – Rugueux.
2- Apparaîtras (s'). – Interjection.
3- D'un noir luisant, en parlant d'un cheval. – Dit en criant (s').
4- Unité de mesure des surfaces agraires (pl.). – Compromettant l'existence.
5- Avare. – Abondance de biens.
6- Qui n'est pas entamé.
7- Séparée par lames. – Baie des côtes de Honshû.
8- Personnes qui collent. – Indéfini.
9- Nommer successivement les lettres composant un mot. – Titre honorifique.
10- Particule d'insistance. – Instrument chirurgical.
11- Ait une expression gaie. – Arbres des forêts tempérées.
12- Accumules. – Femme remarquable.

RÉPONSES DU N° 973

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	E	T	A	I	S	■	P	I	P	A
2	R	E	T	A	B	L	E	S	■	L	O	B
3	E	T	A	B	L	I	■	P	R	E	T	A
4	F	A	B	L	E	■	P	O	E	T	E	S
5	A	B	L	A	T	I	O	N	S	■	R	I
6	B	L	E	■	T	R	I	D	A	C	N	E
7	R	I	■	P	E	R	S	I	L	L	E	■
8	I	S	A	R	■	I	S	A	I	E	■	C
9	Q	■	B	E	C	T	E	S	■	M	E	R
10	U	S	I	T	E	E	S	■	C	E	L	E
11	E	J	M	E	N	E	■	V	E	N	U	E
12	S	C	A	R	E	■	V	A	S	T	E	S

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Cybèle et moi avons emménagé dans notre nouvelle maison en fin de semaine. Puisque Cybèle n'était pas en mesure de transporter quoi que ce soit (on ne fait pas forcer une femme enceinte de jumeaux), elle est restée à l'appartement pour finir des boites tandis que mes amis et moi nous sommes chargés de déménager les meubles. Toutes les autres fois où j'ai déménagé, les choses se déroulaient comme suit : mes amis m'aidaient à mettre les meubles dans le camion, puis à les décharger au nouvel endroit, après quoi, je leur payais la bière et la pizza. Simple, non? Eh bien, pas avec mon ami Nathaniel! Sainte-Égoïne! Je le connais depuis la maternelle et jamais je n'aurais deviné qu'il avait même un soupçon d'intérêt pour la décoration intérieure. Non content de simplement déposer les meubles là où je le lui indiquais, monsieur se mêlait de les réorganiser à sa guise et même de les changer de pièce! « Moi je trouve que cette table-là est mieux mise en valeur devant cette fenêtre. » « Non, non, non, je refuse de déposer ce divan ici, ça va gêner la circulation dans la pièce. » « Je pense vraiment que l'étagère ferait mieux sur l'autre mur. » Aaaaah! Après trois heures de ce supplice, j'ai décidé d'aller chercher Cybèle pour qu'elle voie le travail de notre « Martha Stewart » et qu'elle le remette à sa place! Eh bien! Elle a « a... do... ré! » Tellement qu'elle l'a invité à revenir l'aider à décorer la chambre des jumeaux. Nom d'un vilebrequin! Nathaniel, ravi, a dit avant de partir :

Peinture, tapisserie, matériel à rideaux, en matière de la décoration, je m'y connais!

Le français de Nathaniel a-t-il besoin d'une nouvelle couche de peinture? Voyez la réponse ci-bas.

Voilà, c'est tout pour moi. Je vous souhaite un très bel été. Je vais passer le mien dans ma nouvelle maison. Je pense qu'il va être difficile de garder mon ami loin de chez moi, car comme on dit si bien : « Chassez le Nathaniel, il revient au bungalow. »

Eddy Moidon

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



Peinture, **papier peint**, **tissu** à rideaux, en matière **de décoration**, je m'y connais!

Dans le contexte ici, le terme *tapisserie* est une impropriété.

Le terme *matériel* pour *tissu* ou *étoffe* est un anglicisme.

Dans l'expression *en matière de*, on ne doit pas mettre de déterminant avant le nom.

EMPLOIS ET AVIS

Ville de Winnipeg
Bureau du greffier

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 2019

Le rôle d'évaluation foncière de 2019 de la Ville de Winnipeg est maintenant ouvert pour examen public aux endroits suivants :

Bureau de l'évaluateur de la Ville
Service de l'évaluation et des taxes, 457, rue Main

Si vous estimez que votre évaluation foncière de 2019 devrait être révisée, vous pouvez présenter une requête en révision du rôle d'évaluation en application des articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*.

Requête en révision
« 42(1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien, le mandataire autorisé de ces personnes ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2). »

Conditions
« 43(1) Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro de rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer ceux des points mentionnés au paragraphe 42(1) qui sont litigieux et les motifs pour lesquels ils le sont;
d) être déposées :
  (i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
  (ii) soit par signification au secrétaire. »

Le Comité de révision siégera afin d'entendre les requêtes en révision à 9 heures, le 11 juillet 2018, au 510, rue Main, ainsi qu'aux dates et aux endroits qu'on jugera nécessaires par la suite. Les requérants et les requérantes seront informés par écrit de la date, de l'heure et du lieu de l'audition de leur requête.

Toutes les requêtes en révision doivent être déposées au plus tard à 16 h 30, le 25 juin 2018, au moyen du formulaire Requête en révision de l'évaluation accompagné du droit de dépôt non remboursable. Vous pouvez obtenir le formulaire en personne au Bureau du greffier, Immeuble Susan-A.-Thompson, 510, rue Main, rez-de-chaussée, en composant le 311 ou en visitant le site Web de la Ville à winnipeg.ca.

Les requêtes en révision de l'évaluation peuvent être déposées comme suit :

En ligne :
http://winnipeg.ca/clerks/pdfs/BOR/francais/BoR.pdf

En personne, par la poste, par courriel ou par télécopieur :

Gestionnaire des appels, Comité de révision
Bureau du greffier
Immeuble Susan-A.-Thompson
510, rue Main, rez-de-chaussée
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9

Courriel : bor@winnipeg.ca
Télécopieur : 204.947.3452

Renseignements généraux : 311
Site Web : Winnipeg.ca

On Screen Manitoba | Media Production Industry Association | Association des professionnels de l'industrie audiovisuelle

COORDONNATEUR(TRICE) BILINGUE DES COMMUNICATIONS ET ÉVÈNEMENTS

Êtes-vous à la recherche d'un emploi qui vous permettrait de développer vos compétences en rédaction en français et en anglais? Avez-vous un intérêt dans le milieu de la production audiovisuelle? On Screen Manitoba a un poste à temps plein à combler immédiatement par une personne de 30 ans ou moins, détenant un diplôme postsecondaire. Nous cherchons des candidat(e)s dynamiques avec des capacités organisationnelles et de rédaction fortes en français et en anglais. Le salaire est de 18 $ à 20 $ de l'heure.

On Screen Manitoba est un organisme à but non-lucratif qui mène, développe et représente l'industrie de la production audiovisuelle au Manitoba. Pour soumettre votre candidature, **voir la description du poste** sur https://onscreenmanitoba.com/fr/emploi-personne-coordonnatrice-des-communications-et-evenements et envoyer votre CV et une lettre expliquant votre intérêt à l'attention de cali@onscreenmanitoba.com. **L'offre d'emploi sera active jusqu'à ce que le poste soit comblé.**

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **Enseignant(e) – Éducation physique**
Contrat temporaire 50 %

OÙ : École Saint-Lazare
À : Monsieur Jeremy Laferrière, directeur par intérim
DATE LIMITE : Le 19 juin 2018

POSTE : **Orthopédagogue**
Contrat temporaire 50 %

OÙ : École régionale Saint-Jean-Baptiste
À : Madame Jennifer Wiebe, directrice
DATE LIMITE : Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

POSTE : **Enseignant(e) – 7e et 8e année**
Contrat temporaire 100 %

OÙ : École régionale Notre-Dame
À : Madame Gisèle Bosc, directrice par intérim
DATE LIMITE : Le 19 juin 2018

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

Les Petits Dorés Inc.

Licence de garde, subventions et programmation
pour les poupons, les enfants préscolaires et les enfants d'âge scolaire
C.P. 398, Saint-Laurent, Manitoba, R0C 2S0
Téléphone : 204-646-4125

ÊTES-VOUS À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI DANS LE DOMAINE DE LA JEUNE ENFANCE?

DIRECTION
40 heures par semaine. Expérience en gestion un atout.

AIDE ADMINISTRATIF(IVE)
Temps partiel 10 à 20 heures par semaine.
Expérience en Quickbooks, Excel, Payworks un atout.

Autres compétences requises :

- diplôme en EJEIII ou EJEII (préférable);
- langue française parlée et écrite;
- fortes relations interpersonnelles et ouverte d'esprit;
- connaissances et appréciation de la culture métisse (atout);
- vérifications, certificat de premiers soins et de secourisme.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur curriculum vitæ et 3 références à l'attention de :

Madame Rachel Hogg
Présidente du Conseil d'administration
Les Petits Dorés Inc.
rachelcarrierehogg@gmail.com

Date d'échéance : Jusqu'à ce que le poste soit comblé
Date débutante : À déterminer
Lieu de travail : Saint-Laurent, Manitoba

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.

EMPLOIS ET AVIS

Winnipeg

PORTES OUVERTES POUR L'ÉTUDE SUR LE CORRIDOR EST

La Ville de Winnipeg vous invite à un événement « portes ouvertes » **pour l'Étude sur le Corridor Est.** Cette étude déterminera le parcours le plus approprié pour le transport en commun rapide entre le centre-ville et Winnipeg Est. Joignez-vous à nous pour examiner les options de parcours possibles, pour donner vos rétroactions, pour poser des questions sur l'Étude et pour parler avec des membres de l'équipe d'étude.

Date	Horaires	Lieu
Lundi 18 Juin 2018	14 h - 16 h 18 h - 20 h	Pantages Playhouse – 180, avenue Market
Mardi 19 Juin 2018	14 h - 16 h 18 h - 20 h	Canad Inns Club Regent Casino Hotel – 1415, avenue Regent Ouest
Mercredi 20 Juin 2018	14 h - 16 h 18 h - 20 h	Centre récréatif Notre Dame – 271, avenue de la Cathédrale ***Services en français disponibles**
Jeudi 21 Juin 2018	14 h - 16 h 18 h - 20 h	Mosaic Event Centre – 1006, avenue Nairn

Pour participer en ligne ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : **winnipeg.ca/corridorest.**

Si vous avez des questions, ou si vous avez besoin d'un format de présentation différent ou de services d'interprétation pour pouvoir participer, veuillez écrire à **eastern.corridor@wsp.com.**

200 | Université de Saint-Boniface
Au cœur d'une communauté.

RÉUNION ANNUELLE

L'Université de Saint-Boniface vous invite à sa réunion annuelle

le mardi 26 juin 2018 à 17 h 30

Salon Sportex (salle 1341)

R.S.V.P. à cbeaulieu@ustboniface.ca

Agence canadienne d'évaluation environnementale | Canadian Environmental Assessment Agency

Projet aurifère Lynn Lake
Disponibilité d'une aide financière aux participants

Le 31 mai 2018 — L'Agence canadienne d'évaluation environnementale (l'Agence) annonce la disponibilité d'une aide financière offerte dans le cadre du Programme d'aide financière aux participants pour favoriser la participation du public et des groupes autochtones à l'évaluation environnementale fédérale du projet aurifère Lynn Lake, situé dans le nord-ouest du Manitoba.

Cette aide financière est rendue disponible pour favoriser la participation des particuliers et des groupes admissibles aux prochaines étapes de l'évaluation environnementale du projet, y compris l'examen de l'étude d'impact environnemental ou son résumé, la version provisoire du rapport d'évaluation environnementale et les conditions potentielles formulées dans le cadre de l'évaluation environnementale, ainsi que la formulation de commentaires sur ces documents.

Les demandes reçues **d'ici le 29 juin 2018** seront prises en compte. Les bénéficiaires et le montant de l'aide financière accordée seront annoncés à une date ultérieure.

Pour présenter une demande d'aide financière, veuillez communiquer avec le Programme d'aide financière aux participants en écrivant au PFP.PAFP@acee-ceaa.gc.ca ou en composant le 1-866-582-1884. Le formulaire de demande est disponible sur le site Web de l'Agence au canada.ca/acee à la section Demande d'aide financière aux participants.

De plus amples renseignements sur le projet sont disponibles sur le site Web du Registre canadien d'évaluation environnementale, au numéro de référence du Registre 80140.

Le projet proposé
Alamos Gold Inc. propose la construction, l'exploitation et la désaffectation d'une mine d'or à ciel ouvert et d'un nouveau concentrateur de métaux à environ 1 000 kilomètres au nord de Winnipeg, près de Lynn Lake, au Manitoba, suivies de la remise en état du site minier. Le projet aurifère Lynn Lake prévoit d'exploiter de nouveau deux mines d'or (sur les sites Gordon et MacLellan) et aurait une capacité d'admission de minerai de 8 000 tonnes par jour pendant une période de onze ans. Le projet comprendrait une nouvelle infrastructure minière, des carrières à ciel ouvert, un chemin d'accès, une usine centrale de broyage et de traitement du minerai, des terrils de minerai et des aires de stockage de roches de mine ainsi qu'une installation de gestion des résidus.

Canada

Réunion d'examen public

Venez *exprimer* vos idées.

La Société d'assurance publique du Manitoba organise une réunion communautaire à Winnipeg.

Joignez-vous à nous pour écouter une brève présentation de l'état de la Société, exprimer vos idées et poser des questions. ***Nous sommes là pour vous écouter.***

À Winnipeg
Le mardi 19 juin 2018 à 19 h
Bibliothèque Henderson
1050 chemin Henderson, unité 1

Pour plus d'information, téléphonez-nous :
À Winnipeg : 204 985-8770
À l'extérieur de Winnipeg : 1 800-665-2410
ATS : 204 985-8832

Société d'assurance publique du Manitoba

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE **LA-LIBERTE.CA!**



NÉCROLOGIES

Gérarda Marie-Anne Jonson (née Therrien)



C'est avec profond regret que nous annonçons le décès de notre mère, sœur et grand-mère, Gérarda Jonson, le 28 mai 2018 à l'Hôpital général Victoria à l'âge de 81 ans, après une lutte courageuse contre le cancer. Elle fut précédée par son époux Kenneth et ses parents Rosa et Joseph Therrien. Elle laisse dans le deuil ses fils Russell, Neil, Derek (Sarah) et Mark, ainsi que ses petits-enfants Elizabeth, Garrett, George, Tanya, Ian, Miles, Scott et Emma. Elle laisse aussi sa sœur Carmel Dubé (Albert) et ses frères Gérard (Jeanne), Maurice (Diane) et Léo Beaudoin (Jeanne). Elle sera également regrettée par son compagnon Ron Willett et ses nombreux neveux et nièces. Gérarda était une mère exceptionnelle, dévouée à ses fils. Comme grand-mère, elle a été enchantée d'accueillir des filles parmi ses petits-enfants. Elle avait aussi un lien très proche avec sa sœur et ses frères.

Gérarda est née à l'Hôpital Miséricorde le 15 mai 1937. Elle a grandi dans une ferme à Lorette et a terminé ses études secondaires en 1955. Un an plus tard, elle s'est inscrite à l'école des soins infirmiers à la Résidence d'infirmières de l'Hôpital Saint-Boniface et a obtenu son diplôme d'infirmière autorisée en 1959. Pendant ses études, de nombreuses consœurs sont devenues ses amies pour la vie. Une fois diplômée, elle a fait partie de l'équipe de la salle d'opération à l'Hôpital Saint-Boniface. Elle avait très à cœur son travail et ressentait une grande compassion pour ses patients. Au cours de sa carrière, elle a travaillé dans différentes unités, principalement à l'Hôpital Saint-Boniface.

Quand son époux Kenneth est décédé en 1983, Gérarda avait 45 ans et quatre adolescents. Sa force de caractère et sa profonde foi en Dieu l'ont aidée à surmonter cette épreuve et l'ont soutenue tout au long de sa vie. En dépit de ses problèmes de santé au cours des dix dernières années, Gérarda est demeurée constante dans sa perspective positive et sa nature aimante. Jusqu'à la toute fin, elle se souciait du bien-être de ses enfants.

La famille tient à remercier le personnel soignant de l'Hôpital Victoria et de l'Hôpital Saint-Boniface pour les soins attentionnés qui ont été prodigués à Gérarda durant sa maladie. Pour ceux qui le désirent, des dons peuvent être faits à la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface – recherche sur le cancer.

Les funérailles ont été célébrées par le père Armand LeGal le lundi 4 juin 2018 à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, à Winnipeg. L'inhumation des cendres a eu lieu au cimetière Green Acres.

Gérarda, dans son amour et sa bonté, a marqué la vie de ceux qui l'ont connue; son absence sera durement ressentie.

Fwamba Floribert Yoko



La famille Yoko est attristée d'annoncer le décès soudain de Fwamba Floribert Yoko le dimanche 3 juin 2018. Fwamba laisse dans le deuil sa fiancée Melissa Willim, ses fils Tshipu et Mekhi Yoko, ses parents Rosalie et Pascal Yoko, ainsi que ses 12 frères et sœurs et 14 neveux et nièces. Les frère et sœur de Melissa et ses parents Tanya et Ivan Koop, ainsi que Neil Willim (Holly Smith) sont également en deuil.

Fwamba est né le 9 septembre 1989 à Lubumbashi en République démocratique du Congo et a déménagé à Winnipeg en mai 2005 où il a résidé jusqu'à sa mort. La priorité de Fwamba était ses enfants et sa famille. Fwamba était un membre actif de sa communauté, travaillant comme un mentor et une influence positive pour tant de jeunes. Fwamba a vécu sa vie pleinement en appréciant les choses simples : rendre visite à ses parents, frères et sœurs, neveux et nièces, passer du temps avec ses amis qui sont devenus sa famille. Il appréciait sa famille et ses amis et faisait tout ce qui était en son pouvoir pour les aider en cas de besoin. Ses enfants étaient la lumière de sa vie et il s'est efforcé de leur fournir tout ce qu'ils voulaient. Il ne serait jamais vu sans ses bijoux et était fier de ses vêtements et sa voiture. Il était un fan de Beyoncé et aimait les aliments sucrés, en particulier les brioches à la cannelle avec un glaçage au fromage à la crème.

Il manquera tellement à tous ceux qui ont eu l'opportunité de le rencontrer.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 11 juin 2018 au Calvary Temple à Winnipeg.

Une célébration de sa vie est prévue ultérieurement. Plus d'informations à ce sujet à suivre.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

Mgr NOËL DELAQUIS

La Passion – un jeu?

Nous savons qu'un évènement fort intéressant a lieu dans la province, et plus spécifiquement dans le diocèse de Saint-Boniface, à savoir **The Passion Play**. Il s'agit d'une présentation théâtrale ou dramatique de la Passion, voire même de la vie de Jésus. La pièce se déroule dans un endroit tout à fait enchanteur, à La Rivière, au cœur de la Montagne Pembina. La production est en anglais, mais elle vaut vraiment la peine d'être vue. Je dirais même d'en faire l'expérience. C'est un moment de foi, de vie chrétienne, d'évangélisation, tout en étant très agréable.

Passion Play – **le jeu de la Passion**. On pourrait se demander : *Qu'est-ce qui est le plus important : le jeu ou la Passion?* Afin d'en comprendre toute la portée, il serait préférable d'y voir un moment d'évangélisation par le moyen de l'art dramatique. L'art nous aide à entrer dans la vie de Jésus, sans effort.

Il est important de pouvoir se servir des différents moyens de communication pour faire connaitre et transmettre le message de l'Évangile. Parmi les arts, on pense à la musique, au chant, à la poésie, à la peinture, etc. L'art dramatique n'est pas à négliger! Je me permets d'en souligner quelques aspects qui donnent à cette représentation un intérêt particulier pour nous, ici au Manitoba.

L'inspiration et la direction de la pièce viennent de chez nous. À savoir de Belita et Roger Sanders de Manitou, Manitoba, d'excellents chrétiens qui ont à cœur de faire connaitre la Bonne Nouvelle centrée sur Jésus-Christ notre Sauveur et Seigneur. Belita a certainement un talent pour le théâtre et elle conduit la troupe avec beaucoup de savoir faire et surtout, je dirais, d'esprit apostolique. Elle a en effet le souci de communiquer un message de foi. La vie de Jésus n'est pas l'occasion de faire du théâtre, mais elle se sert de cet art pour donne un visage au Christ pour nous, aujourd'hui.

La pièce porte toujours le nom de **Jeu de la Passion**. Au départ c'était vraiment cela : la présentation de la Passion du Seigneur. Mais de fait au cours des années – nous en sommes au 19e anniversaire! – Belita, se nourrissant constamment de l'Évangile et de sa foi, a voulu prolonger la présentation en y incluant un aperçu de toute la vie de Jésus. Ce qui aide à comprendre le sens et la portée rédemptrice de la Passion même.

Il est important de souligner l'apport des personnes qui participent au "jeu", les acteurs. On réussit à regrouper des gens de différentes localités, surtout de la région, mais pas uniquement. Les participants sont nombreux et comptent nombre d'enfants et de jeunes. Un autre aspect est que les participants ne sont pas tous membres de l'Église catholique. Certains proviennent de différentes églises ou communautés chrétiennes. Voilà donc une manifestation concrète et pratique de l'œcuménisme : réunir des chrétiens de différentes dénominations et les faire participer pour vivre et faire vivre des moments importants de la vie de Jésus.

Ce spectacle nous montre clairement que l'évangélisation est l'affaire de tout le monde. Et qu'elle peut se faire par différents moyens de communication. Et aussi que des personnes avec le feu au cœur peuvent réaliser des choses merveilleuses. La preuve étant que l'initiative dure et ça se développe depuis presque 20 ans. **The Passion Play** trouve vraiment sa place dans le cadre des célébrations du 200e anniversaire de l'établissement de l'Église chez nous.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

HOMMAGE

Roland Penner face à la Crise linguistique de 1983 - 1984

Il fallait un homme de principe

Procureur général du Manitoba de 1981 à 1987, Roland Penner, décédé le 31 mai, a été tout au long de sa vie un défenseur pionnier des droits humains, dont ceux des francophones du Manitoba.

Roger Bilodeau, Roger Turenne et Léo Robert partagent quelques souvenirs et impressions de l'homme par qui la Crise linguistique du début des années 1980 est arrivée.


Roland Penner au moment de la Crise linguistique.

photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Novembre 1981. Les néo-démocrates de Howard Pawley sont élus. Le Premier ministre nomme Roland Penner procureur général.

Le soir des élections, le juriste et professeur de droit élu député de Fort Rouge n'imaginait pas qu'il allait défendre la minorité francophone. Pourtant, c'est ce qu'il allait faire.

La Cour suprême du Canada avait donné raison en 1979 à Georges Forest en déclarant que la *Official Language Act* de 1890, qui abolissait le français, était inconstitutionnelle. Dans la foulée, l'étudiant en droit Roger Bilodeau s'était employé à chercher à faire dire aux tribunaux que l'Article 23 avait bien force de loi. L'Article 23 de la *Loi sur le Manitoba* (1870) mettait le français et l'anglais sur le même niveau.

Roger Turenne était conseiller spécial pour les services en français au Manitoba : « On sentait qu'il allait y avoir un autre jugement de la Cour suprême. Je ne savais pas comment le nouveau gouvernement allait aborder l'Affaire Bilodeau, alors je suis allé voir Roland Penner. Au début, la question lui était plutôt indifférente. Mais après avoir consulté Dale Gibson, un constitutionaliste, il a mis sur pied un comité pour l'étudier. Il a assez vite conclu qu'il fallait agir, non seulement pour éviter de faire traduire toutes les lois manitobaines, mais parce qu'avant tout, *It was the right thing to do*.

« C'était du Roland Penner tout craché. Il a vu la justice de la cause. Il a vu les injustices qui prévalaient auparavant. Et il a embarqué de plain-pied, malgré les possibles conséquences. »

Et les conséquences ont été graves. Le gouvernement Pawley avait proposé arriver à une entente avec la Société franco-manitobaine et le Fédéral pour adopter un amendement constitutionnel qui garantirait plus de services aux francophones, en échange de la traduction de toutes les lois adoptées seulement en anglais depuis 1890.

Une approche qui a provoqué la Crise linguistique. Face à la vive opposition des progressistes-conservateurs de Sterling Lyon et d'un mouvement de *Grassroots*, le projet a politiquement échoué en février 1984.

Léo Robert était président de la SFM à l'époque : « Roland Penner avait une conscience sociale très aiguisée. C'était un homme sérieux, consciencieux. Quand il se prononçait, il était clair. Il n'était pas du genre à tergiverser.

« C'est dommage qu'il ait échoué, avec le gouvernement Pawley, dans son projet. Roland Penner avait une certaine naïveté politique. Il croyait que parce que la cause était juste, tous embarqueraient assez rapidement. Son gouvernement était plutôt naïf, lui aussi. Au lieu de souligner que le gouvernement redressait une injustice profonde, ignorée par les gouvernements depuis 1890, le NPD avait avancé l'argument financier aux opposants. L'amendement constitutionnel épargnerait de l'argent à la Province. Le résultat a été que les francophones étaient vus comme *a special interest group* qui venait quémander de l'argent de la bourse publique. Et non pas des citoyens qui ont des droits constitutionnels. »

Roger Bilodeau a consulté Roland Penner durant les négociations. Aujourd'hui registraire à la Cour suprême du Canada, il évoque « un homme qui cherchait des solutions justes ».

« Ses visées étaient bonnes. Son approche était équitable et sensible. Il avait l'optimisme, voire même l'idéalisme d'un intellectuel issu du monde universitaire. Au fond, c'était un philosophe. Alors comme n'importe quelle personne qui fait le saut du monde des idées au monde politique, il a connu des chocs. L'exercice du pouvoir n'est jamais aussi simple qu'on peut le penser. Et on ne voit pas tous les écueils. »

Roger Turenne rappelle que « Roland Penner était prêt à risquer sa carrière politique ».

« C'était un grand ami, un proche collaborateur. Et je l'ai vu se faire huer lors des présentations publiques à Brandon et à Le Pas. Il s'est fait traiter de communiste à l'Assemblée législative. On l'avait vraiment avili. Mais Roland Penner a eu le courage d'appuyer les francophones face à une opposition féroce. Le projet a croulé, mais pas par manque de conviction de sa part. La situation était devenue tellement envenimée, tellement empoisonnée pour le NPD qu'il valait mieux qu'il s'en remette à la Cour suprême du Canada. Ce qui n'enlève rien à son courage, son honnêteté, et ses convictions. »

Le fair play de Roland Penner

Le politologue Raymond Hébert est professeur émérite de l'Université de Saint-Boniface et auteur du livre ***Manitoba's French Language Crisis: A Cautionary Tale***, paru en 1997.

« Je me suis entretenu longuement avec Roland Penner sur la Crise linguistique. De Penner, l'homme, j'ai la même réaction que bien d'autres. C'était un homme guidé par ses principes. Lors de la Crise linguistique, il n'a jamais fléchi, même sous l'énormité de la pression. Il était honorable et s'est battu très fort pour les droits de la minorité linguistique.

« Roland Penner avait aussi un sens du *fair play* et du respect pour la vérité historique. Lors de mes recherches, il m'a donné un accès total et inconditionnel à ses archives. Grâce à cet accès, j'ai même inclus une ou deux observations peu flatteuses à son sujet.

« Dans mon livre, je rappelle qu'à l'Assemblée législative, on lui avait demandé si le NPD n'encourageait pas des partisans et des gens favorables à la cause francophone de se présenter aux réunions publiques d'information. Il avait répondu que non. Ses archives prouvent le contraire. Pourtant, il ne me l'a jamais reproché. Et nous sommes restés de bons amis. »

À VOTRE SERVICE